

TERMES DE REFERENCE

Mission n°22SANIC802

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui à l'élaboration du plan de suivi évaluation du Plan Stratégique National Paludisme du Burundi	
Composante(s)	Paludisme	
Thématique(s)	Plan Stratégique	
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme du Burundi	
Pays d'intervention	Burundi	
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention
	70 849 593 USD	2021-2023
Nombre total estimé de jours d'expertise	Environ 20 jours	
Date estimée de remise des livrables	Juillet 2022	
Contact Expertise France	Prénom NOM	Coordonnées
	Pauline LAVIROTTE	Pauline.lavirotte@expertisefrance.fr

II. Justification de la mission

Au Burundi, le paludisme est un problème majeur de santé publique et compte parmi les principales priorités nationales en matière de santé. Selon les données du Système National d'information Sanitaire (SNIS), le paludisme est la première cause de morbi-mortalité avec une incidence de 808 pour 1000 habitants en 2019 (Rapport de l'annuaire statistique 2019) ; il représente 46% des motifs de consultation et 59.4% des causes des décès hospitaliers pour l'année 2019 selon les données du DHIS2. Le taux de létalité dans les hôpitaux est de 1% (Rapport de l'annuaire statistique 2019). Des interventions techniques (prévention, prise en charge de cas, surveillance épidémiologique) et des interventions de soutien sont mises en œuvre à l'échelle nationale afin de réduire le fardeau de la maladie.

Pour concourir à l'atteinte des objectifs du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida, le Programme National intégré de lutte contre le Paludisme a organisé en 2018 une évaluation finale du PSN 2013-2017 ayant abouti à l'élaboration du plan stratégique national 2018-2023. Une revue à mi-parcours du Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme 2018-2023 a été menée en 2021. Afin d'être aligné au plan stratégique National en matière de Santé, ce plan

stratégique a également été prolongé jusqu'en 2027, au cours de cet exercice. Le PNILP avait alors sollicité l'appui de L'Initiative pour la budgétisation de cette extension.

Le PSN paludisme étendu à 2027 est un atout stratégique important car il détermine les actions indispensables et couvre les nouvelles demandes de financement. Il est également un outil important de mobilisation des ressources auprès des PTF du Burundi et sera tout particulièrement stratégique dans l'élaboration du NFM4.

Dans ce contexte, et au vu des leçons apprises lors de la revue du précédent PSN, notamment en ce qui concerne le manque de données clés pour remplir les cadre de performance, le PNILP juge important l'élaboration d'un plan robuste de suivi évaluation du présent PSN.

Le PNILP a donc sollicité L'Initiative pour la mise à disposition d'un expert pour appuyer l'élaboration d'un plan de suivi évaluation de ce PSN Paludisme sur la période 2022-2027

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

Appuyer l'élaboration du plan de suivi évaluation du PSN Paludisme sur la période 2022-2027

2) Résultats attendus

R1 : Le plan de suivi évaluation sur la période précédente est évalué et les bonnes pratiques issues de ce plan sont retenues

R2 : Le plan de suivi évaluation du PSN paludisme prend en compte la perspective de l'exercice d'élaboration de la subvention Paludisme dans le cadre du NFM4

R3 : Le plan de suivi évaluation du PSN paludisme sur la période 2022-2027 répond aux exigences de suivi du Ministère de la santé et des différents PTF et est conjointement validé

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert(e)s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier(e)s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

Dans le cadre de sa mission, l'expert aura à conduire les activités suivantes :

Activité 1 : Analyse du dispositif existant :

- Prise de connaissance du PSN paludisme
- Revue documentaire des outils, plan de suivi évaluation, rapports existants

Activité 2 : Appuyer l'équipe du PNLP à définir les objectifs, cibles du plan de suivi évaluation du PSN

Activité 3 : Appuyer l'équipe du PNLP dans la définition des activités et outils de suivi et évaluation.

3) Livrables attendus

Livable 1 : Plan de Suivi et Evaluation du PSN Paludisme

Livable 2 : Rapport d'analyse du plan de S&E du PSN VIH 2017-2022

Livable 3 : Rapport/ compte rendu de mission

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le.s bénéficiaire.s, le expert.e devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. L'expert.e devra proposer une approche méthodologique dans son offre technique qui sera discuté.e et validé.e avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

1) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'expert.e

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels que Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organise des points de suivi réguliers à minima avec l'expert.e tout au long de la mission ;

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

Pauline Lavirotte, Chargée de Projets, assurera la coordination de cette mission.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

L'expert.e se rendra/ont au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (l'Attaché de coopération) et l'expert résident auprès du cabinet de La Ministre de la Santé du Burundi (Monsieur Ismaël Diallo).

3.3. Redevabilité de.s expert.e.s

Le.s expert.e.s rapporteront directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1) **Date estimée de démarrage** : Mai/ Juin 2022

2) **Durée de réalisation de la mission** : 1 mois

La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert.e est estimée à une vingtaine de jours. Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert.e, valideront le calendrier de travail.

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire et la référente EF, suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) **Date estimée de remise des livrables** : le 15 juillet 2022

4) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, le PNILP du Burundi, mettra à la disposition de.s expert.e.s un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies.

Le.s expert.e.s seront responsables des autres aspects logistiques de leur mission.

Le.s expert.e.s sont tenu.e.s de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procédera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts : 1

2) Profil d'expert

Poste : Expert Suivi-évaluation

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en Santé Publique
- Titulaire d'un diplôme en épidémiologie
- Ayant des compétences avérées en suivi évaluation de programme ou de stratégies nationales.
- Spécialisation dans le secteur du Paludisme

- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs

- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées :
 - Etre formé à la prise en compte du genre ;

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle dans le secteur de la santé publique et de la lutte contre le paludisme d'au moins 10 ans

- Expérience professionnelle en matière de suivi-évaluation de politiques/ stratégies nationales exigée
- Expérience(s) d'actions d'intégration du genre dans des missions et ou projets précédents

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience similaire d'élaboration de plan de suivi évaluation d'un PSN Paludisme vivement souhaitée
- Maîtrise/ connaissance du contexte sanitaire du Burundi, et plus particulièrement de la lutte contre le paludisme dans le contexte au Burundi nécessaire.

VII. Suivi-évaluation

Objectifs liés à la prise en compte du genre : le.s expert.e.s rendront compte de l'atteint de ces objectifs dans le cadre du compte-rendu final de la mission.

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

Indicateurs de performance

Objectifs et Résultats de la mission	Indicateurs	Responsable	Source de vérification
Objectif Général de la mission : Appuyer l'élaboration du plan de suivi évaluation du PSN Paludisme du Burundi sur la période 2022-2027	1 Plan de suivi évaluation du PSN Paludisme du Burundi sur la période 2022-2027 est disponible	PNILP du Burundi Expert Partenaires	Plan de S&E
R1 : Le plan de suivi évaluation sur la période précédente est évalué et les bonnes pratiques issues de ce plan sont retenues	Un rapport d'analyse du PSN 2017-2022 est disponible	Expert	Rapport d'analyse du plan de S&E du PSN VIH 2017-2022
R2 : Le plan de suivi évaluation du PSN paludisme prend en compte la perspective de l'exercice d'élaboration de la subvention Paludisme dans le cadre du NFM4	Le plan de suivi évaluation intègre les indicateurs d'activités nécessaire à l'élaboration de la subvention paludisme	Expert	Plan de suivi évaluation
R3 : Le plan de suivi évaluation du PSN paludisme sur la période 2022-2027 répond aux exigences de suivi du Ministère de la santé et des	Le plan de suivi évaluation du PSN est validé par le MSP et les PTF	Expert PNLP	Rapport d'atelier de validation

différents PTF et est conjointement validé			
---	--	--	--

VIII. Offre technique et financière

L'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. Une offre technique (10 pages maximum) comprenant :

- Le CV de l'expert.e
- Une description du parcours et des expériences de l'expert.e en lien avec les présents termes de référence ;
- Sa compréhension de la situation actuelle du pays en articulation avec les enjeux de la mission ;
- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu) à partir des objectifs et résultats attendus de la mission.

2. Une offre financière en Euros (qui ne constituera pas un élément d'analyse de la candidature) complète qui inclue le forfait total d'expertise pour permettre la production des livrables attendus, et les frais logistique éventuel auxquels l'expert devra faire. A noter qu'aucun frais additionnel ne pourra être ajoutés au contrat de l'expert au cours de la mission.